



A PROPOS DES SOLLICITATIONS DES OFFICIELS NC des Hauts-De-France

QUELQUES RAPPELS PROPOSES PAR

Caroline PAUL, Laurent HERLEM et Frédéric ESNAULT
du Pôle Officiels de la Ligue



SUJETS :

- **Objectifs et rappels du fonctionnement du système des sollicitations**
- **Répondre aux questions et remarques des clubs**



Pour la tenue de toute compétition, il faut :

- une piscine,
- des nageurs,
- des bénévoles (de l'organisation, des officiels formés,...),
- et en amont des clubs, des structures et des entraîneurs...



JURY des Championnats de Ligue 50m Web Confront@tion – ABBEVILLE 21- 23 mars 2025



UN JURY ?



Effectifs nécessaires (hors formation, chambre d'appel, secrétariat, etc.) avec des officiels correctement répartis entre les différents postes (et donc les différents titres) :

- 4 couloirs : entre 12 et 16 officiels / réunion
- 5 couloirs : entre 15 et 20 officiels / réunion
- 6 couloirs : entre 18 et 24 officiels / réunion
- 8 couloirs : entre 24 et **32** officiels / réunion
- 10 couloirs : entre 30 et **40** officiels / réunion



DENAIN Championnats régionaux 23- 24 novembre 2024



IMPORTANCE DE JURYS COMPLETS SUR LES COMPETITIONS REGIONALES



Les CHAMPIONNATS REGIONAUX à CENTRE UNIQUE doivent se dérouler :

- 1) dans le respect du règlement FFN Natation Course, pour la validité reconnue des performances réalisées et des éventuelles sélections qui peuvent en découler (pour les championnats qualificatifs aux FRANCE)
- 2) dans de bonnes conditions d'équité pour tous les nageurs (application et respect du règlement de la même manière pour tous), et de sécurité pour les nageurs et les officiels
- 3) dans le respect de durées acceptables pour les réunions
- 4) dans un cadre proche de celui des grandes compétitions de natation course, pour le bénéfice des nageurs et du public : expérience utile pour les nageurs pouvant évoluer vers le niveau national, mais aussi grandement appréciée par tous les autres



PRINCIPE DU SYSTÈME ACTUEL



- Système de suivi des officiels et de sollicitations des clubs lors des CHAMPIONNATS REGIONAUX à CENTRE UNIQUE :

Les clubs sont sollicités pour présenter au moins un officiel devant participer aux Jurys des CHAMPIONNAT REGIONAUX à CENTRE UNIQUE, plus précisément **UN** officiel par réunion, si au moins un nageur du club engagé sur la réunion

- Depuis combien de temps ?
 - à titre expérimental sur les saisons 2019-20 et 2020-21 (*années Covid et post*)
 - d'application complète depuis le 01/09/2022, puis passage sur année civile
 - Année 2025 : **3^{ème} année de pleine application. 4^{ème} en cours**



PRINCIPE DU SYSTÈME ACTUEL (suite)



- Système basé sur des points marqués par les clubs, négatifs et positifs :
 - Année N : accumulation de points - ou + et contributions ou non à la clé en cours d'année.
 - Année N+1 : points + convertis en bonus, qui écrêtés à 10 pts, permettent à un club sollicité d'être absent sur 5 réunions... comme le vendredi après-midi par exemple.
- Un aménagement en 2025 : l'attribution de points positifs sur les Circuits Promotionnels (compétitions régionales initialement à centre unique mais réparties sur 2 centres)



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

QUESTIONS ?



DENAIN
Interclubs
16-11-2025



Synchro Nat

Le nombre d'officiel minimum à engager dépend du nombre d'athlète engagé

- De 1 à 10 athlètes : minimum 1 officiel
- De 11 à 20 athlètes : minimum 2 officiels
- De 21 à 30 athlètes : minimum 3 officiels
- ... à raison de 1 officiel par tranche de 10 athlètes

Pour être comptabilisé, l'officiel doit être présent au minimum ½ journée.

Championnat / Coupe de Ligue – Epreuve de figures imposées

Le nombre d'officiel minimum à engager dépend du nombre d'athlète engagé

- De 1 à 12 athlètes : minimum 1 officiel
- De 13 à 24 athlètes : minimum 2 officiels
- De 25 à 36 athlètes : minimum 3 officiels
- ... à raison de 1 officiel par tranche de 12 athlètes

Pour être comptabilisé, l'officiel doit être présent au minimum ½ journée.

Championnat / Coupe de Ligue / Challenge – Epreuve de ballets

Tout club qui engage 1 ballet doit présenter 1 officiel sur minimum ½ journée de la compétition.

Pour être comptabilisé, l'officiel doit être présent au minimum ½ journée.

PENALITES FINANCIERES



Pénalité pour non présentation d'officiel - Synchro Nat : 1 officiel / 10 nageuses - Compétitions figures imposées : 1 officiel / 12 nageuses - Compétition ballets : 1 officiel / ½ journée où le club engage 1 ballet Les officiels comprennent également les fonctions de délégué, secrétariat, ...)	100 € par jour
Pénalité pour forfait d'officiel	50 €

